



Conseil d'administration de la SFPO

30 Juin 2015 à l'Ibis Style Paris Bercy
9h30 – 17h00

Présents :

Alain ASTIER	Frédéric PINGUET
Christophe BARDIN	Danielle PREBAY
Françoise BLANC-LEGIER	Patrick TILLEUL
Jean-François LATOUR	Jean-François TOURNAMILLE
Catherine OLLIVIER	Jean VIGNERON
Isabelle MADELAINE	

Excusés :

Diane BRAGUER	Mikaël DAOUPHARS
François LEMARE	

Invités :

Christian DOREAU au titre de la formation continue
Benjamin BERTRAND pour le projet commission « jeunes » de la SFPO

1/ Approbation du précédent compte-rendu : F Pinguet

Le compte-rendu du CA du 13 Avril 2015 est adopté à l'unanimité.

2/ Etat financier au 30 Juin 2015 : JF Tournamille

Dépenses

On dispose d'une meilleure lisibilité avec un compte spécifique dédié au budget congrès et séparé du compte principal. La somme reversée par le palais des congrès est ainsi directement transférée sur ce compte. Par ailleurs, on ne fera plus d'acompte en 2015 ce qui permettra d'avoir une estimation plus claire des dépenses hors avance congrès. Un seul acompte à partir du compte principal a été réalisé en décembre 2014 (versement de 28 352 €).

Notre solde au 29 Juin 2015 est de 107 740 €.

Entrées

Concernant les rentrées financières de notre congrès, nous en sommes à 395 000 € pour 39 laboratoires ayant donné leur accord. En prévisionnel, on pourrait cibler 410 000 € pour les stands et 20 000 € pour les forfaits industriels, ce qui donnerait 430 000 €. Cela devrait nous permettre de réaliser un bénéfice prévisionnel de 110 000 €.

3/ Masterclass stabilité 2015 : J Vigneron - A Astier

25 étudiants (2 défections) ont assisté au masterclass qui bénéficiait cette année du label DPC. C'est la première manifestation de la SFPO avec le label. Dans ce cadre, J Vigneron et C Bardin ont construit le programme selon les préconisations prévues par l'HAS. La note moyenne d'évaluation des connaissances était de 3.5/18 avant la session, elle était de 8.3/18 après. 10 participants /25 ont obtenu la moyenne après la session. Il faudra rediscuter du questionnaire pour les prochaines sessions, celui-ci était peut-être trop difficile avec une « population » très hétérogène. Un suivi post-DPC est également prévu (évaluation d'analyse des pratiques) et un article de stabilité sera envoyé à chacun pour évaluation en septembre. Concernant l'audit de satisfaction, on a toujours une très bonne note avec 4.2/5.

Les deux meilleurs, selon le classement des notes, pourront aller au masterclass ESOP de Strasbourg (prise en charge par la SFPO) : Pascale Bardot (Henri-Mondor) et Assam Sadou (Pitié). La 3^{ème} est Anne-Gaëlle Cafin qui sera contactée en cas de désistement. La SFPO remercie le laboratoire Merck Serono pour son partenariat et la prise en charge financière de la logistique et l'hébergement des inscrits (15 000 €). Les frais de transport ont été pris en charge par la SFPO (2 500 €).

4/ Référentiel MTI : I Madelaine – F Lemare

Le document n'est pas encore sur le site, il faut l'intégrer. A ce stade il est nécessaire d'avoir une communication large et beaucoup d'industriels sont intéressés. Les recommandations seront également diffusées auprès des ARS. Un article doit être également proposé aux Annales Pharmaceutiques Françaises, en Anglais. Au préalable, une mise en forme adaptée est nécessaire. JF Tournamille dispose d'un devis pour une traduction, environ 1 000 €. Les recommandations seront également dans le journal SFPO (avec les interventions de la journée St-Louis)

A Astier indique qu'il faut être vigilant sur la question du « monopole pharmaceutique ». Les textes « évoluent » insidieusement. On parle maintenant de « personne responsable » et non plus de « pharmacien responsable ». Par ailleurs, on ne note pas un enthousiasme général de l'ensemble des collègues pour s'impliquer sur ces produits et on assiste à une certaine défiance devant des activités nouvelles et très spécialisées, ce qui n'est pas vraiment surprenant. C'est néanmoins un enjeu important pour les pharmaciens, qu'il ne faut pas laisser passer et qui dépasse évidemment le cadre de la pharmacie oncologique.

Par anticipation, la SFPO prévoira un masterclass d'une journée sur les MTI en ciblant plus particulièrement les collègues de CHU et CLCC.

4/ Référentiel essais thérapeutiques : D Prebay

La phase de relecture est fastidieuse. A ce stade, 27 réponses complètes ont été reçues. Il faut surtout tenir compte de ceux qui ont des remarques majeures. L'extraction a posé quelques difficultés techniques. JF Tournamille indique qu'il faut penser à mettre des noms lors de la saisie des grilles de relecture car il n'y a pas les noms dans le système survey. D Prebay souligne que la coordination de ce projet est particulièrement difficile quand on est seule, même si elle a bénéficié d'une aide importante de l'un de ses collaborateurs, Dan Karouby. JF Tournamille se charge d'intégrer les recommandations sur le site. La stratégie sera identique à celle des recommandations MTI avec une soumission aux Annales Pharmaceutiques Françaises, et une traduction en anglais (action D Prebay).

C Ollivier signale le projet d'un guide bonne pratique des essais cliniques (conférence des pharmaciens de CHU) qui serait estampillé SFPC/SFPO (contact Stéphane Honoré). Il s'agit de la traduction des clinical trials guidelines européennes de fin 2013.

Pour les deux recommandations (MTI et essais cliniques), il faut prévoir une impression en format A4 (devis à prévoir, action JF Tournamille). Un routage des deux recommandations sera également réalisé aux ARS, OMEDIT, Conseil de l'Ordre, Académie Pharmacie/médecine, ANSM, INCA,

DGS, CNCP (pour les CPP), DGS et syndicats, Associations Pharmaciens belges et suisses avec un courrier d'accompagnement (action F Pinguet pour septembre).

Référentiel adaptation des ressources liées à la pharmacie oncologique : une évaluation de la V1 a été faite (audit de lecture 2 ans après la parution, envoyé à 1000 pharmaciens). On a un score de 80% de lecture et 36 suggestions ont été faites, les réponses sont globalement très positives.

6/ Congrès 2015 : F Pinguet – JF Tournamille – C Bardin

F Pinguet indique qu'on « a fait le plein » au niveau des laboratoires. Certains ne seront toutefois pas présents : Aguetant, Macopharma, GSK.

D'autres laboratoires ont été sollicités, notamment les fabricants d'équipements, mais sans réponses de leur part : Accos, Vifor, Cardinal Health, ICU Medical, Bioquell, Bioalliance, Cegedim logiciels, Euraff, Codan, JCE Biotech, LFB, Mayoli-Spindler, Octapharma, Therabel Lucien. Certains de ces laboratoires seront relancés par les membres du CA :

- Arrow generiques, Perouse Medical, Drugcam : JF Latour
- Norgine Pharma, PanPharma, PharmaHelp Fresenius : C Bardin
- Gilead : I Madelaine
- Bard: D Prebay

Par ailleurs C Ollivier doit contacter Franck Fauchoux pour régler un différend de paiement de précédent congrès avec GSK.

A ce jour, 39 laboratoires ont donné une réponse positive, ce qui correspond à plus de 395 000 €.

Rappel des tarifs :

Grand stand : 15 000 € (+ symposium : 25 000 €)
Stand moyen : 10 000 €
Petit stand : 5 000 €

Conférences plénières

Trois conférences ont donc été retenues :

- Conférence « cellules tumorales et ADN circulants ». C Pannebières est confirmée. Il faut prévoir un 2^{ème} orateur pour la partie ADN circulant : contacter JY Pierga ou JL Merlin (action F Pinguet)
- Conférence « Fin des chimiothérapies cytotoxiques ». JP Metges est confirmé. Il sera difficile de trouver un 2^{ème} orateur dans le cadre d'un débat « pour – contre ». On confirme auprès de JP Metges qu'il sera seul et fera les deux parties (action C Ollivier)
- Conférence « Thrombose et cancer » : Jérôme Connault et Cécile Durant (Médecine interne au CHU Nantes) ont été sollicités. On attend une confirmation de Cécile Durand (à relancer si pas de réponses)

Ateliers

- Atelier « conciliation pharmaceutique » (C Bardin - jeudi 15/10)
un 2^{ème} nom ou 3^{ème} nom doit être proposé (action C Bardin)
- Atelier « nouveaux outils de préparation des chimiothérapies » (Mercredi 14/10 - Jean Vigneron).
contacter d'autres intervenants : L Escalup (?, voir en fonction de la date : action I Madelaine) + Emmanuelle Fougereau à Paoli Calmette (notamment pour le projet Drugcam) : action J Vigneron
- Atelier consultation pharmaceutique (mercredi 14/10) : F Pinguet fait le lien avec la commission jeunes
- Atelier « Nouvelles modalités de prise en charge des innovations thérapeutiques » :
P Tilleul doit proposer un 2^{ème} intervenant (jeudi 15/10).

Les noms doivent être finalisés d'ici deux à trois semaine pour imprimer le programme définitif.

Symposiums

L'idéal est d'avoir un duo médecin/pharmacien pour les sympos et une thématique de type « revue générale autour d'une pathologie ».

- Astra-Zeneca (F Lemare est l'un des intervenants avec un sujet autour de l'olaparib)
- Roche (sujet en Hématologie)

- BMS (Brigitte Dreno, chef du service de dermatologie au CHU est l'une des intervenantes). Le sujet concerne les actualités mélanomes.
- Boeringher (sujet autour de l'axitinib)
- Sanofi (sujet dans le digestif)

Modérateurs : binômes prévus

Prévoir un binôme par demi-journée.

A Astier et P Faure (conférence « fin des chimiothérapies cytotoxiques »)

D Prebay et JL Cazin le vendredi matin

P Arnaud et F Lemare (conférence « thrombose et cancer »)

C Bardin et D Braguer (communications orales etc...)

Il faudra donc solliciter Pierre Faure (action F Pinguet).

JF Tournamille signale un problème avec la gestion des inscriptions (normalement gérée par le centre des congrès). On a des difficultés pour avoir accès au fichier excel final. On doit pouvoir disposer d'un fichier hebdomadaire actualisé. JF Tournamille les relancera à ce sujet.

Concernant le montant des inscriptions, le CA discute d'une éventuelle réduction pour les étudiants. Après vote, le CA se prononce en faveur d'un tarif unique (9 voix pour, 2 voix contre).

Label DPC pour les sessions du congrès

C'est un point assez complexe car toutes les sessions ne peuvent avoir un label DPC, cela impose effectivement une préparation et une organisation assez sophistiquée et nouvelle. Par ailleurs, il faut essayer qu'il n'y ait pas de concurrence entre plusieurs sessions. On prévoit un label DPC pour deux ateliers (conciliation médicamenteuse et l'atelier de la commission jeunes) et une conférence plénière (« thrombose et cancer »).

Il faut également prévoir certaines invitations : Académie, Klaus Meier (ESOP), Camille Gros (ESOP), P Bonabry, Agnes Buzin (action F Pinguet).

Bourses

Pour la bourse Chugaï : JF Tournamille indique que tout a été activé. 14 thèses ont été reçues. Pour rappel, il y aura un prix pour les trois meilleures thèses des internes en pharmacie oncologique.

Concernant les bourses SFPO :

Aucun dossier n'a encore été reçu. A Astier indique que cela reflète une tendance actuelle : de moins en moins d'étudiants s'orientent sur des projets scientifiques « lourds ». Il convient quoi qu'il en soit de relancer les offres par les différents canaux de communication.

Abstracts et posters :

C Bardin propose une organisation des posters par thématique (trois grandes thématiques par exemple) d'autant plus que nous demandons désormais des mots clés associés. Cela donnera une meilleure lisibilité aux différents travaux.

7/ Formation Médicale continue : C Bardin – C Doreau

Dans le contexte de l'agrément DPC de la SFPO (période transitoire) et dans l'attente d'un avis définitif des commissions scientifiques, C Bardin indique que la SFPO est habilitée à déposer des programmes DPC (sur le site OGDPC), à gérer les inscriptions des professionnels de santé et délivrer des attestations aux professionnels de santé justifiant de leur participation à un programme.

C'est ce qui a été fait pour le masterclass stabilité (programme DPC 44321500001). Et c'est ce qu'il faudra faire pour les sessions DPC du congrès d'Octobre.

Inscrire une session plénière en DPC n'est pas très simple à organiser sur le plan pratique. Certaines questions seront à résoudre notamment celle des attestations DPC : qui les fait en pratique, qui les transmet, ... Il faudrait qu'on ait un système informatique qui génère automatiquement les demandes et les attestations.

8/ Assemblée générale octobre 2015 + élections :

Il faut prévoir le départ dans les prochains mois de C Ollivier, D Prebay et JF Latour, et donc 3 places ouvertes à un renouvellement. F Pinguet indique qu'il faut préparer ces renouvellements et « choisir » les bonnes personnes.

A ce stade, on sait que Bertrand Pourroy, Laurence Gilles, Bertrand Favier, Anne Charasse seraient intéressés. L'éventuelle intégration de Bertrand Pourroy fait l'unanimité, il conviendra néanmoins de demander au préalable l'avis de Diane Braguer pour s'assurer de l'absence d'antagonisme local. Le nom de JL Cazin est également évoqué avec un certain débat sur sa potentielle disponibilité.

Pour la commission jeunes, il faut éviter un système trop rigide où un membre de la commission jeune sera forcément membre du CA car on ne maîtriserait plus le profil des membres du CA. Un membre de la commission jeunes pourra évidemment postuler (Benjamin Bertrand ?) mais en tant que pharmacien et non représentant de la commission jeunes. Au total, au moins deux noms se détachent, Bertrand Pourroy et Benjamin Bertrand.

Assemblée générale

Les élections du nouveau CA feront donc l'objet d'un vote à l'occasion d'une assemblée générale.

Il faudra prévoir une liste d'émargement réservée aux membres à jour de cotisation. Prévoir une convocation pour l'assemblée générale (action C Bardin).

Pour les candidats au CA devront se déclarer (avec lettre d'intention) au préalable, au moins deux semaines avant l'assemblée générale. Courrier à adresser au secrétaire (C Bardin).

9/ Actions internationales : A Astier – M Daouphars – D Prebay

Masterclass de l'ESOP

9th masterclass in oncology basic and intermediate and 2nd ESOP-ESO advanced masterclass - Strasbourg) : **16 - 20 novembre 2015**

Le masterclass comporte trois niveaux : basic (plutôt orienté sur les préparations), intermediate (d'autres thématiques y sont abordées comme les questions de stabilité), et l'advanced masterclass ESOP-ESO (avec une orientation sur la pharmacie clinique oncologique). Le programme de l'advanced masterclass est désormais validé avec une forte implication de plusieurs des membres du CA. Il avait été convenu lors du dernier CA que la SFPO pourrait aider financièrement des français à s'inscrire et participer aux masterclass. Un montant prévisionnel de 5 000 € avait été pressenti. Il est effectivement important qu'il puisse y avoir une présence française. Il est indispensable d'inciter nos jeunes collègues à s'inscrire.

Ce n'est pas forcément si simple. A titre d'exemple, l'advanced masterclass est très orienté pharmacie clinique oncologique impose comme pré-requis d'avoir préalablement suivi le basic ou intermediate masterclass..... Cela est un point bloquant pour beaucoup de nos jeunes collègues qui ont le plus souvent déjà les bases pédagogiques pour suivre ces formations. D Prebay indique qu'il faudrait qu'on sollicite Klaus Meier pour avoir un « système dérogatoire » ou une équivalence de formation. A titre d'exemple, avoir un DU de pharmacie oncologique pourrait être une proposition. A Astier verra ce qu'il peut faire auprès de Klaus Meier. C Bardin fait remarquer qu'il faudrait même une plus grande souplesse. Le programme d'un DU est très proche de l'advanced masterclass et il n'est pas certain qu'un titulaire d'un DU soit motivé pour suivre l'advanced masterclass. C'est le problème de l'hétérogénéité des formations en Europe.

La question du coût est un autre problème. A titre indicatif, il faut compter 550 € d'inscription (avant le 7 Août) + 5 nuits d'hôtels (à 80 €) + le transport. La SFPO essaiera de faire le nécessaire pour aider à certaines prises en charge.

Congrès ECOP 3



Rappel : L'ECOP 3 se tiendra à Dubrovnik du 19 au 21 mai 2016.

10/ Fiches formes orales : JF Tournamille – B Bertrand

L'objectif est dans un premier temps d'élaborer des fiches médicaments, outils destinés aux pharmaciens d'officine, notamment pour rattraper le retard de la SFPO sur cette question. Beaucoup de structures, dont les OMEDIT proposent des fiches en ligne. Il est indispensable qu'il y ait également des fiches SFPO ! JF Tournamille a compilé plusieurs fiches et la commission jeune a commencé de travailler sur le sujet.

La Commission jeunes va donc poursuivre le travail de collecte, d'homogénéisation et d'élaboration de fiches médicaments. Les propositions de fiches seront être relues et définitivement validées par un petit groupe de travail du CA (C Bardin, D Prebay, F Lemare, M Daouphars) avec des délais courts (3 semaines maximum). Les fiches seront ciblées « professionnels de santé » et à envoyer au pharmacien d'officine.

Les fiches devront être concises. L'intérêt est de pouvoir mentionner des recommandations pratiques qui pour certaines ne peuvent pas apparaître pour des raisons réglementaires dans les RCP. D Prebay indique que certaines fiches étaient effectivement longues car elles intègrent les plans de prise. La fiche Glivec n'est pas le meilleur exemple, car c'est un médicament où il existe beaucoup d'informations à faire apparaître.....

Il faudra réfléchir sur les modalités de mise en œuvre (MOOC, formations ciblées que le pharmacien d'officine va chercher en cas de besoin, ...).

11/ Dossier CNIMH / Dématérialisation : I Madelaine

Une réunion téléphonique sur cette question a été organisée avec JF Latour, I Madelaine, F Pinguet et Xavier Dode.

L'objectif était de définir les bases d'un partenariat entre la SFPO et le CNIMH. C'est un point important pour clarifier le travail d'I Madelaine. En pratique, l'idée est que le CNIMH « s'alimente » de façon préférentielle chez nous pour les médicaments anticancéreux. On sera désormais sur une version électronique du Dossier CNIMH médicaments anticancéreux.

Un autre objectif est de coproduire des fiches sur les nouveaux produits et des fiches en ligne mises à jour. Le CNIMH souhaite transformer le dossier du CNIMH anticancéreux en version informatique mise à jour « au fil de l'eau » par une équipe resserrée, dans un premier temps, autour d'I Madelaine et d'un salarié du CNIMH. Cette coopération permettra une mise à jour régulière dont le nom pressenti est Oncothérapie. Une idée est également l'élaboration de fiches conseil à la dispensation. Outre l'aide demandée pour I Madelaine, F Pinguet souhaite une excellente visibilité pour la SFPO dans la cadre de ce travail.

Au total, il faudra retranscrire sur le papier ce qui a été dit au cours de cette réunion, pour signature par les deux présidents.

12/ Questions diverses

▪ **PHRC ChimioPal**

La SFPO a été sollicitée pour donner un avis sur un projet de recherche faisant l'objet d'un PHRC : « Evaluation d'une nouvelle organisation du bilan pré – cure de chimiothérapie : un essai multicentrique, randomisé, mené en ouvert » ChimioPal, au CHU de Nîmes et coordonné par Mireille Favier.

En résumé :

« En pratique courante, la gradation des toxicités par le médecin est difficilement compatible avec une préparation à l'avance de la chimiothérapie. Le plus souvent, une infirmière appelle le patient sans que cet appel ne soit formalisé. Le bilan biologique est réalisé 24 H avant la cure avec un rendu des résultats par fax en fin d'après-midi. La confirmation de la chimiothérapie par le médecin a lieu au plus tôt en fin d'après-midi. La préparation de la chimiothérapie à l'avance (la veille pour le lendemain) est donc difficile dans ces conditions. Cette absence d'anticipation peut générer un temps d'attente du patient et un stress dans les équipes pharmaceutique et d'HJ qui travaillent dans l'urgence. Un équilibre difficile est à tenir : préparer la chimiothérapie suffisamment tôt (pour ne pas créer de dysfonctionnement en HJ et faire attendre le patient) mais sans générer de surcoût par gaspillage. L'équipe de recherche fait l'hypothèse que la mise en place d'un recueil anticipé des bilans cliniques et biologiques avant la cure permettrait d'optimiser l'anticipation de la cure de chimiothérapie sans perte de chance pour le patient.

L'originalité du projet est de montrer qu'un bilan anticipé à la fois biologique, transmis par système sécurisé, et clinique, sur les toxicités liées aux chimiothérapies, transmis par auto-questionnaire via smart phone, peut avoir un impact positif sur l'anticipation de la cure de chimiothérapie en HJ, sans perte de chance pour le patient traité pour cancer colorectal. »

P Tilleul indique qu'il faut distinguer les partenariats et le principe d'apposer ou « vendre » un logo SFPO. Les conséquences sont différentes. P Tilleul se charge de lire attentivement le projet et testera la grille qu'il avait conçue à cet effet.

Au-delà de ce projet, C Bardin indique qu'il faut être prudent dès lors que la SFPO est associée à un projet car on ne maîtrise pas la communication qui peut être faite suite à des résultats d'une étude. La SFPO ne doit pas être mise en porte à faux pour promouvoir certains médicaments.

▪ **Suivi contaminations de surface**

JF Latour souhaite que la SFPO puisse réfléchir à la question des contrôles d'environnement, quand, comment et surtout quels seuils ?....

Fin de la réunion à 17h00

*Compte-rendu rédigé par C Bardin, Secrétaire SFPO
Validé par F Pinguet, Président SFPO*

Dates à retenir

- Congrès ESMO-ECCO 2015 (Vienne Autriche) : 25 - 29 sept. 2015
- Congrès SFPO (Nantes) : 14 - 16 octobre 2015 (Dead line abstracts 31 Juillet)
- ESOP masterclass (9th masterclass in oncology basic and intermediate and 2nd ESOP-ESO advanced masterclass - Strasbourg) : 16 - 20 novembre 2015
- 12ème Biennale Monegasque de Cancérologie: 27 - 30 Janvier 2016
- ECOP 3 (European Conference of Oncology Pharmacy - Dubrovnick, Croatie) : 19 - 21 mai 2016